

Conditions Générales de Ventes

Les présentes Conditions Générales de Ventes s'appliquent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels et sont valables pour toutes les prestations de la société sous forme juridique Auto-Entrepreneur (Micro-Entrepreneur) PC-KD – Devolder Kévin , numéro de Siret : 819 824 491 00016 - Siège social basé à Beuvry, en Pas- de-Calais (62)

Tarifs

Les tarifs et contenus de mes prestations sont donnés à titre indicatif sur ce site internet dans les rubriques Particulier / Professionnel / Association / Formation et sont susceptibles d'évoluer depuis leurs mises en lignes.

Les tarifs en vigueur sont disponibles sur demande lors de la prise de contact du client par mail ou téléphone.

Si l'achat d'une, ou plusieurs pièces informatiques, est nécessaire pour la réparation de l'ordinateur, un acompte pourra être demandé sur la totalité ou partie de la facture.

A la fin de chaque prestation une facture sera délivrée aux clients (par e-mail ou par courrier) récapitulant :

- Le contenu de la prestation, ainsi que le prix,
- Les éventuels frais de déplacements supplémentaires,
- Les éventuelles fournitures matérielles utilisées pour la réparation de l'ordinateur

Condition de règlements

Le règlement des prestations se fait au comptant et en une seule fois, par chèque bancaire ou espèce uniquement.

Une facilité de paiement peut éventuellement être envisagée pour le client, mais uniquement en ces termes :

- Soit par l'encaissement du chèque à la date indiquée par le client dans un délai de 15 jours maximum.
- Soit par un paiement en 2 chèques qui me seront remis ensemble. Le 1^{er} sera encaissé immédiatement et l'autre le mois d'après à la même date.
- Toute autre demande de facilité de règlement par les particuliers sera refusée.

Pour les professionnels indépendants ou collectivités territoriales, d'autres moyens de paiement peuvent être mis en place.

Paiement par virement bancaire (client pro. et collectivité)

Paiement par virement bancaire, sous 30 jours à la date d'émission de la facture.

Pénalité de paiement pour retards, si le client pro / collectivité, n'a pas fait le paiement sous 30 jours à la date d'émission de la facture, il s'ensuit une pénalité de retards. Le montant de la pénalité indiqué sur la facture.

La validation de devis, ou d'une facture vaut acceptation des conditions général de vente.

Cas particuliers

Tout sera mis en œuvre, pendant la réalisation des prestations pour garantir l'intégrité du matériel des clients. Néanmoins, un accident indépendant de ma volonté peut arriver, voici les modalités de remboursement :

En cas de casse de matériel appartenant au client (PC fixe ou ordinateur portable par exemple) : le matériel sera réparé gratuitement si possible.

Une feuille est remplie pour la réparation d'un ordinateur en atelier.

En cas de pertes de données :

Le client est seul responsable de ses données personnelles et /ou professionnelles et de leurs sauvegardes régulières.

Si une perte de données survient lors d'une prestation et/ou manipulation, qu'elle soit d'origine logicielle ou matérielle, le client particulier ou

professionnel ne peut prétendre à aucune indemnisation, qu'il soit en possession ou non d'une sauvegarde récente ou ancienne de ses données sur un autre support.

Dans le cas particulier d'une réinstallation complète de Windows avec formatage du disque dur, une sauvegarde des données personnelle du client (par exemple : photos, documents, musiques, favoris, etc) est effectuée gratuitement auparavant puis réinjectée ensuite après la réinstallation de Windows.

Cette sauvegarde est effacée une fois le travail fini. Cette sauvegarde étant faites gratuitement et dans l'unique but de rendre service au client, celui-ci ne pourra prétendre à aucune réclamation et / ou indemnisation en cas de données perdues ou non sauvegardées, que ce client soit un particulier, ou un professionnel, qu'il soit en possession ou non d'une sauvegarde récente ou ancienne de ses données sur un autre support.

Logo, textes, images, sites :

Le logo et nom de la société utilisés sur le site internet : www.pd-kc.fr ou sur tout autre support commercial sont propriété exclusive de Kévin Devolder qui s'en réserve l'unique exploitation. Toute utilisation non autorisée, à quelques fins que ce soit, est interdite sans autorisation écrite et manuscrite. Des poursuites peuvent être engagées en cas de non respect de ces règles.

Litiges :

En cas de litiges, la juridiction compétente sera le Tribunal de Grande Instance de Béthune.